

CURRICULUM VITAE

Yadh BEN ACHOUR
né le 1^{er} juin 1945 à la Marsa. Tunisie

I. DIPLOMES ET TITRES UNIVERSITAIRES

- 1) Juillet 1964 : Obtention du Baccalauréat, Tunis.
- 2) Juillet 1968 : Obtention de la maîtrise en droit. Faculté de droit de Paris.
- 3) Décembre 1969 : D.E.S. de Droit Public, Faculté de droit de Paris.
- 4) Mai 1970 : D.E.S. de Sciences Politiques, Faculté de droit de Paris.
- 5) Octobre 1970 : Assistant à la Faculté de Droit de Tunis
- 6) Janvier 1974 : Doctorat d'Etat. Faculté de droit de Paris.
- 7) Décembre 1974. Agrégé en droit public.
- 8) Avril 1975 : Maître de conférence à la Faculté de Droit de Tunis.
- 9) Mars 1978 : Professeur à la faculté de Droit de Tunis.
- 10) Novembre 1987 : Professeur à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis (F.S.J.P.S.T.).
- 11) Docteur *honoris causa* de l'université Laurentienne, Canada, 6 novembre 2004.
- 12) Docteur honoris causa, Université de Genève, 2017.

II. FONCTIONS

- 1) 1974 / 1979 : Directeur du département de droit public.
- 2) Avocat à la Cour Internationale de Justice Affaire du Plateau Continental Tunisie Libye. La Haye, 1977-1982.
- 3) 1980 / 1987 : Directeur du Centre d'Etudes de Recherches et de Publications (C.E.R.P.), de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques Tunis.
- 4) 1980 / 1987 : Rédacteur en chef de la Revue Tunisienne de Droit (*R.T.D.*).
- 5) 1982 / 1984 : Membre de la Commission Arabe de Droit International (Ligue des Etats Arabes).
- 6) 1982 : Vice-président de l'Association Tunisienne des Sciences Administratives.
- 7) 1984 : Membre de Beït al Hikma, L'Académie *tunisienne* des sciences, des lettres et des arts, Tunis.
- 8) 1987 / 1988 : Membre du Conseil Economique et Social.
- 9) 1988 / 1992 : Membre du Conseil Constitutionnel. Démission 1992.
- 10) 1989 : Membre du Conseil d'Administration de l'Université Léopold Sédar Senghor d'Alexandrie.

- 11) 1991 / 1992 : Conseiller juridique de la MINURSO (ONU). Affaire du Sahara occidental.
- 12) 1993/ 1999 : Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales de Tunis
- 13) 1995 : Membre du bureau exécutif de l'Association internationale de philosophie du droit (IVR).
- 14) 1997 : Membre de l'Institut de droit international.
- 15) 2000 : Membre du Comité d'experts internationaux du CICR (2000-2003).
- 16) 2005-07 à 2008-06, Professeur associé, Département de Droit et Justice, Université Laurentienne, Sudbury (Ontario), Canada.
- 17) Juge au Tribunal administratif de la Banque africaine de développement. 2005.2016.Président du Tribunal, 2010_2016.
- 18) Membre du Comité d'experts chargé de l'élaboration du Rapport sur le développement humain dans le monde arabe (PNUD). 2007.
- 19) Janvier 2011. Président de la commission nationale de réforme politique.
- 20) Mars 2011. Président de « La Haute Instance de réalisation des objectifs de la révolution de la réforme politique et de la transition démocratique ».
- 21) Membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies, mai 2012.

Chevalier de l'ordre de la République, juillet 1990.

Commandeur de l'ordre de la République, novembre 2011.

Titulaire du mérite éducatif, juillet 1991.

Titulaire du Prix International de la démocratie, Fondation « Internationaler Demokratie Preis », Bonn, septembre 2012.

III. OUVRAGES ET TRAVAUX DE RECHERCHES PUBLIES¹

A. Ouvrages

- 1) *L'État nouveau et la philosophie politique et juridique occidentale*, Tunis, C.E.R.P., Bibliothèque de Droit et de Sciences Politiques et Economiques, Tunis, 1980.
- 2) *Droit administratif*, Tunis, C.N.U.D.S.T., Publications Scientifiques Tunisiennes, Série droit public, n° 1, Tunis, 1980. Deuxième édition : Tunis, C.P.U., Tunis, 2000. 3^{ème} édition, CPU, 2010.
- 3) *Politique, religion et droit dans le monde arabe*, Tunis, CERES production, 1992. Trad. italienne par Orsetta Giolo, *La tentazine democratica*, Ombre Corte, Verona, 2010.
- 4) *Normes, foi, et loi*, Tunis, CERES production, 1993.

¹ Sans mention des articles de presse et entretiens.

- 5) *Contentieux administratif*, Tunis, CERES production, 1995, en langue arabe, 2^{ème} édition : 1998, 3^{ème} édition : 2006.
- 6) *Souveraineté étatique et protection internationale des minorités*, Cours à l'Académie de droit international, août 1994, *R.C.A.D.I.*, 1994, Martinus Nijhoff Publishers, p. 325.
- 7) *Conscience et droit : l'Esprit civique et les droits modernes*, Beyrouth, Casablanca, Ed. Centre culturel arabe, 1998, en langue arabe.
- 8) *Le rôle des civilisations dans le système international. Droit et relations internationales*, Bruxelles, Bruylant, 2003.
- 9) *La Cour européenne des droits de l'Homme et la liberté de religion*, Paris, Pedone, 2005.
- 10) *Introduction générale au droit*, Tunis, C.P.U., 2005.
- 11) *Aux Fondements de l'orthodoxie sunnite*, Paris, PUF, 2008. Tunis, CERES éditions, 2009.
- 12) *La deuxième Fatiha, L'Islam et la pensée des droits de l'homme*. PUF, Mai 2011. CERES éditions Tunis, juillet 2011. Traduction arabe, Fethi Belhajyahia, Sud Edition, 2013.
- 13) *Tunisie, Une révolution en pays d'Islam*, CERES éditions, Tunis, 2016. 2^{ème} édition juillet, 2017. Edition Suisse, Labor et Fides, 2018.
- 14) *Quel Islam Pour l'Europe*, (avec François Dermange), Labor et Fides, 2017.

B) Articles

- 1) « Contribution à l'étude théorique des décrets-lois », *R.T.D.*, 1972, page 171.
- 2) « Islam et constitution », *R.T.D.*, 1974, page 77
- 3) « Les fonctions de la délégation en droit public tunisien », *R.T.D.*, 1976, n° 2, page 99.
- 4) « La juridiction administrative en Tunisie », en collaboration avec Habib Ayadi, *Intégration*, 9, Alger, 1978, page 9.
- 5) « Réformes, élections municipales et discours décentralisateur en Tunisie », en collaboration avec Fadhel Moussa, dans, *Développement politique au Maghreb*, C. N. R. S, 1979, page 345, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1977, page 345.
- 6) « Pouvoir gouvernemental et pouvoir administratif », *R.T.D.*, 1977, n° 2, page 11.
- 7) « Structures de la pensée politique islamique classique », *Pouvoirs*, Paris, 1979, page 15.
- 8) « Religion, Justice et obéissance au pouvoir dans la pensée politique islamique classique », *R.T.D.*, 1980, page 77.
- 9) « Islam et droit international humanitaire », *Revue Internationale de la Croix Rouge*, Genève, avril mars 1980, page 1.
- 10) « Islam perdu, Islam retrouvé », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Aix-en-Provence, 1979, page 65, et dans *Le Maghreb musulman*, 1979,

- C.R.E.S.M/C.N.R.S., page 65.
- 11) « Justice et administration », Rapport introductif, Colloque de l'Association tunisienne des sciences administratives, 18 et 19 décembre 1981, *R.T.D.* 1981, page 305.
 - 12) « Chronique des collectivités locales en Tunisie », en collaboration avec Béchir Tekari, *Annuaire des collectivités locales*, Paris, 1982
 - 13) « L'affaire du plateau continental tuniso-libyen : Analyse empirique », *Journal de droit international*, Paris, 1983, n° 2, page 247. *Revue des Etudes Internationales*.
 - 14) « Justice des *Madhalim* et justice administrative moderne », *Revue internationale des sciences administratives*, Bruxelles 1985, n° 2, page 109.
 - 15) « Administration et crise de développement », in *Administration et développement en Tunisie*, A.T.S.A / I.I.S.A., Tunis, septembre 1985, page 130.
 - 16) « Principes et pratiques du recrutement des fonctionnaires internationaux », in *Actes du XIXème congrès de l'I.I.S.A.*, Kluwer, 1985, page 130.
 - 17) « La distinction de l'acte administratif et de l'acte juridictionnel », note sous l'arrêt du Tribunal administratif, Anouar Bichr, *R.T.D.*, 1984, page 115. En arabe.
 - 18) « Le régime représentatif », Rapport introductif, Colloque sur *La Chambre des députés*, Association tunisienne de droit constitutionnel, C.E.R.P., 1986, page 17. En arabe.
 - 19) « L'Assemblée nationale constituante », Rapport introductif, Colloque de l'Association tunisienne de droit constitutionnel, C.E.R.P., 1986, page 215. En arabe.
 - 20) « La construction historique du fait constitutionnel dans les pays arabes », dans, *La suprématie de la constitution, Recueil des cours de l'Académie International de droit constitutionnel*, Ed Toubkal Casablanca, 1987, page 175.
 - 21) « Famille musulmane et modernité », (avant-propos à..), Publisud, 1986, page 7.
 - 22) « Bourguiba et le redressement moral », dans, *Tunisie : une modernité au-dessus de tout soupçon*, sous la direction de Michel Camau, C.N.R.S. 1987, page 145.
 - 23) « L'histoire du principe de séparation des autorités en Tunisie », in Association tunisienne des sciences administratives, *Le centenaire du décret beylical du 27 novembre 1888 et le contentieux administratif*, C.E.R.P., 1988, p. 373, et *E.D.C.E*, La documentation française, n° 42, 1990, p. 179.
 - 24) « Droit et environnement politique. Le cas de la Tunisie », in *Droit et environnement politique au Maghreb*, CNRS/ Fondation du Roi Abdulaziz al Saoud, 1989, p. 39. Reproduit avec des modifications : « Droit et

- changement social ; l'exemple tunisien », *R.D.P.*, 1989, n° 1, page 134.
- 25) « Les droits de l'Homme et le monde arabe », in *La Révolution française et l'Orient*, Mouvement culturel Antélias, Mouvement culturel France, CARISCRIP, Paris, 1989, page 199.
 - 26) « L'esprit civique arabe et la modernité », *Le Monde Diplomatique*, juillet / août 1986, page 6, version arabe.
 - 27) « La non discrimination à l'égard des femmes » (rapport de synthèse), Colloque CERP-UNESCO, Tunis, 1989 page 379.
 - 28) « Les conséquences de l'annulation juridictionnelle d'une décision administrative », dans *L'œuvre juridictionnelle du Tribunal Administratif*, sous la direction de Sadok Belaid, C.E.R.P., Tunis, 1990, page 505.
 - 29) « Démocratie et constitutionnalisme au Maghreb », *Revue maghrébine de droit*, n° 1, Tunis, 1990, page 120. Fn arabe.
 - 30) « Les droits de l'Homme : Quels droits ? Quel homme ? » *La Pensée Arabe Contemporaine, (Al fikr al arabi al mu'assir)*, n° 82/83, page 61. En arabe.
 - 31) « Qu'est-ce que moderniser l'administration dans un pays en voie de développement ? », dans : *La modernisation de l'administration, pour une meilleure qualité du service public*, Association des administrateurs du ministère des travaux publics, de la formation professionnelle et de la formation des cadres, ASAMEF, Rabat, 1990 page 11.
 - 32) « Le nationalisme arabe sans peur », *Pouvoirs*, n° 57, 1991, Paris, page 85.
 - 33) « Mutations culturelles et juridiques : Vers un seuil minimum de modernité », *R.T.D.*, 1990, page 55. *A.A.N.* 1989, page 13.
 - 34) « Islam et laïcité. Propos sur la recomposition d'un système de normativité », *Pouvoirs*, n° 62, 1992, p. 15 et ss.
 - 35) « L'Etat de droit, son émergence, son origine, son devenir », *R.T.D.*, 1993, page 31. En arabe.
 - 36) « Le nationalisme arabe : Mythe et réalités », *R.T.D.*, 1993, partie française, page 13.
 - 37) « Citoyen de quelle nation ? De quelle langue ? De quelle foi ? », *Intersignes*, 8/9, Paris, 1994, page 9.
 - 38) « Violence et politique en Islam », *Lignes*, Paris, mai 1995, n° 25, page 159. *R.T.D.*, 1995, page 23. Traduit en arabe par Faouzi Bédoui, *Revue arabe des droits de l'Homme*, n° 3, Tunis, 1996, page 10.
 - 39) « La théorie constitutionnelle dans la tradition sunnite », *Recueil des cours de l'Académie internationale de droit constitutionnelle*, dixième session, 1994, Presses de l'Université des sciences sociales de Toulouse, 1994, p. 89 à 110.
 - 40) « Nature, raison et révélation dans la philosophie du droit des auteurs sunnites », XVIIème Congrès mondial de l'Association internationale de philosophie du droit, Session plénière, *Revue européenne de droit, de philosophie et informatique*, 1995, 2, p. 52. Reproduit dans *Droits fondamentaux*, Actualités scientifiques. AUPELF-UREF, Bruylant, 1997, page 163. Traduit en arabe par l'auteur dans *R.T.D.*, 1995, page 13.

- 41) « Les implications politiques du problème linguistique au Maghreb », *La Pensée*, Paris, 1995, page 95. Reproduit dans *R.T.D.*, 1994, page 13, et dans *Transeuropéennes*, n° 14/15, hiver 98/99, page 49. (sous le titre : « La brisure linguistique au Maghreb », avec traduction anglaise.). Traduit en Arabe par Mohamad Sghir Janjar, *Prologues*, n° 17, été 1999, p.16 à 25.
- 42) « Politique et religion en Tunisie », *Revue de l'Académie des sciences morales et politiques*, Paris, janvier 1995, pp. 1-42.
- 43) « L'identité nationale arabe », Consultation nationale : La Tunisie au XXIème siècle. Institut tunisien d'études stratégiques, Tunis, 1995, partie arabe, page 81.
- 44) « Les droits de l'homme entre universalité et spécificités culturelles et religieuses », Réseau droits fondamentaux, AUPELF-UREF, textes recueillis et présentés par Henri Pallard et Stamatios Tzitzîs, L'Harmattan, Horizons du droit, 1997, p. 81.
- 45) « La mondialisation et les grandes peurs du XXème siècle », *Mélanges Boutros Boutros-Ghali*, Bruylant 1998, page 926.
- 46) « Jeu de concept : société civile, Etat de droit, démocratie, » in *Etat de droit, droits Fondamentaux et diversité culturelle*, textes recueillis et présentés par Pierre Arssac Jean-Luc Chabot et Henri Pallard, L'Harmattan, 1999, p. 85.
- 47) « Les Etats en voie de développement et les exigences contradictoires de la mondialisation », *Etudes internationales*, Tunis, No 69, 4/98, page 5.
- 48) « Les constitutions des pays arabes », Conclusions générales du colloque de Beyrouth, 1998, C.E.D.R.O.M.A., Université Saint-Joseph, 1999, page 307.
- 49) « Le pouvoir réglementaire général et la Constitution du 1^{er} juin 1959 », *Mélanges Habib Ayadi*, C.P.U., 2000, p. 193.
- 50) « Etat de droit et droits fondamentaux : de la théorie à la pratique. Réflexions sur l'esprit de justice », *Actes des deuxièmes journées scientifiques du réseau droits fondamentaux de l'Agence universitaire de la francophonie*, Québec 29 septembre-2 octobre 1999, éditions Bruylant, 2000, pp. 189 à 200.
- 51) « Intégrité, liberté, égalité : réflexions sur les droits de l'homme et l'esprit de justice universel », U.N.E.S.C.O, 2000.
- 52) « Justice et juridictions internationales. Rapport général », in *Justice et juridictions internationales*, sous la direction de R. Ben Achour et S. Laghmani, Paris, Pedone, 2000, pp. 323-334.
- 53) « Droit de la comptabilité, comptabilité du droit », Ed. Ordre des experts-comptables, 2001.
- 54) « Etat, culture et mondialisation », *Liber Amicorum Georges Abi-Saab*, Ed Kluwer, 2001, p. 101.
- 55) « Islam et droit des minorités », *Mélanges Mohamed Charfi*, C.P.U., 2001, p. 277.
- 56) « The order of truth and the order of society », in *Experiments with truth*, Documenta 11-Platform 2. 2001. Kassel. Germany.

- 57) Article « Tunisia », in *Legal system of the world, A political, social, and cultural Encyclopedia*, Herbert M. Kritzer editor, ABC- Clio, 2002, Volume IV, p. 1651.
- 58) « La théorie politique dans l'islam sunnite », in *Monarchies arabes. Transitions et dérives dynastiques*, Dir. Rémy Leveau et Abdallah Hammoudi, Av. propos de Philippe Ardant, coord. Khadija Mohsen- Finan, Ed. Inst. des études transrégionales de l'université de Princeton, Inst. Franç. Rel. Int. La Documentation française, p. 23.
- 59) « La loi et la volonté », in *Droit et participation politique*, dir. Ali Benmakhlouf, ed Le Fennec, coll. Débats philosophiques, Casablanca, nov. 2002.
- 60) « La loi et le règlement dans la constitution tunisienne de 1959 », in *Regards croisés sur les constitutions tunisienne et française à l'occasion de leur quarantenaire*, colloque de Tunis 2-4 décembre 1999, dir. R. Ben Achour et J. Gicquel, Pub. de la Sorbonne, 2003, p. 121.
- 61) « Islam et droits de l'Homme », in J. Ferrand et H. Petit, (Eds), *L'odyssée des droits de l'Homme*, Vol. I, *Fondation et naissance des droits de l'Homme*, L'Harmattan, Coll. Librairie des Humanités, pp. 113 à 129, 2003.
- 62) « L'articulation du droit musulman et du droit étatique dans le monde arabe actuel », in *Lectures contemporaines du droit islamique. Europe et monde arabe*, dir. Frank Frégosi, Presses universitaires de Strasbourg, 2004, pp. 101 à 120.
- 63) « L'idée de justice naturelle dans la pensée juridique sunnite », *Mélanges en l'honneur du doyen Sadok Belaïd*, C.P.U., 2004, p. 159 à 189.
- 64) « La vérité sur le crime peut-elle se substituer à la punition du crime ? », *Mélanges Sassi Ben Halima*, C.P.U., 2005, pp. 463 à 482.
- 65) « La civilisation islamique et le droit international », *Rev. Gén. Dt. Int. Pub.*, janv. mars, 2006, n°1, pp. 19 à 38.
Traduction italienne, « La civiltà islamica e il diritto internazionale », in Gustavo Gozzi e Giorgio Bongiovanni, *Popoli e civiltà, per una storia e filosofia del diritto internazionale*, Ed Il Mulino, Milan, 2006, p. 45 à 72.
- 66) « Le Livre, la Balance et le Glaive. La symbolique du droit et de la politique dans le Coran », in Université Saint-Joseph, CEDROMA, société de législation comparée, Actes du colloque sur *Les droits fondamentaux. Inventaire et théorie générale*, Bruylant, 2005, p. 261 à 278. Revu et remanié, « Le Livre, la Balance et le Glaive. La symbolique du droit et de la politique dans le Coran et la pensée de ses interprètes », dans *Mélanges Michel Troper, L'architecture du droit*, Economica, 2006, pp. 167 à 183.
Traduction italienne par Alessandro Ferrari, « Il libro, la Bilancia e la Spada. Simbolica del diritto e politica nel Corano », in E. Dieni, A. Ferrari, Vincenzo Pacillo, (dir), *Symbolon/ Diabolon. Simboli, religioni, diritti, nell' Europa multiculturale*, Il Mulino, Milan, 2005, p. 117 à 142.
- 67) « Le régime représentatif, modèle constitutionnel indépassable », in *La*

- démocratie représentative devant un défi historique*, dir. Rafaâ Ben Achour, Jean Gicquel, Slobodan Milacic, Bruylant, 2005 ; p. 283 à 294.
- 68) « L'évolution contrastée du contentieux administratif », in *L'Evolution contrastée du contentieux administratif*, F. S. J. P. S. T., 2006, dir. Brahim Bertégi, p. 149 à 159.
- 69) « Le statut des femmes au Maghreb entre modernité et tradition », *Mémoire et Horizon*, Revue de l'Association *Femmes des deux rives*, n° 4, novembre 2005, p. 2 à 13.
- 70) « L'Etat de droit et la question religieuse », en collaboration avec Henri Pallard et Hussein Abouchi, *Revue marocaine d'administration locale et de développement*, Thèmes actuels, 54, 2006, p. 143 à 147.
- 71) « L'internationalisation du droit constitutionnel », *Recueil des cours de l'Académie internationale de droit constitutionnel*, volume XVI, 2007, pp.7-94.
- 72) « L'islam et le Cour européenne des droits de l'homme », *Revue générale de droit international public*, avril-juin, 2007, n° 2, p.397 à 405.
- 73) « Existe-t-il une culture juridique francophone ? Regard du Maghreb », in *Existe-il une culture juridique francophone ?* Conférence internationale des facultés de droit ayant en commun l'usage du français, Presse de l'université des sciences sociales de Toulouse, dir. Henri Roussillon, 2007, p.137 à 147.
- 74) *Le relazioni tra la civiltà islamica e la civiltà occidentale*, IRIDE, Filosofia e discussione pubblica, 51, Anno XX, Acosto2007, p. 273-289.
- 75) « Islam et mondialisation », *Etudes interculturelles*, Revue d'analyse publiée par la Chaire UNESCO de l'Université catholique de Lyon, 1/2008, p.11 à 26.
- 76) « Les droits de l'homme en Islam, entre négationnisme, réformisme et modernisme », *Annuaire International des droits de l'Homme*, vol. III., 2008, p. 83 à 100.
- 77) « Droits du croyant et droits de l'Homme : un point de vue islamique », *Islamochristiana*, n° 34, 2008, p. 11 à 128.
- 78) « Les droits de l'Homme et leurs contraires », *Revue Aspects*, Numéro hors-série, 2008, p. 113 à 124.
- 79) « Les droits de l'Homme et du croyant entre l'islam traditionnel et l'islam moderne », *Mélanges Petros Pararas*, ed. Sakkoulas et Bruylant, 2009, p. 1 à 16.
- 80) « Islam et mondialisation », *Prologues*, Revue maghrébine du livre, n° 38, printemps 2009, p. 5 à 18.
- 81) « مقاصد الشريعة الإسلامية تجارة أزمة الفقه و التشريع الإسلاميين », *Islamochristiana*, n° 35, 2009, p.1 à 26, partie arabe.
- 82) « La procédure disciplinaire et le pouvoir discrétionnaire », Publication de la Banque Africaine de développement, 10^{ème} anniversaire du Tribunal Administratif, 2010.

- 83) « Les élections sont-elles une condition de la démocratie ? », in « Démocratie, élections et culture. De la théorie à la pratique », sous la direction de Hussain Abouchi et Henri Pallard, université cadi Ayyad, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Marrakech. Collections de la faculté. Série colloques et séminaires. Numéro 30. Marrakech, 2010. .
- 84) « Les relations entre la civilisation islamique et occidentale », *Synoptikos*, Mélanges offerts à Dominique Urvoy, Université de Toulouse Le Mirail, septembre 2011, p. 465
- 85) « Le métier de juriste », *La Tribune de l'avocat*, Ordre national des avocats, Section régionale de Sousse, N° 1, décembre 2010, p.1.
- 86) « L'Etat de droit dans le monde arabe », Mélanges offerts au Doyen François Paul Blanc, Institut français de droit comparé et de droit musulman, Presse universitaire de Perpignan, Presse de l'université de Toulouse I Capitoul, 2011, tome 1, p. 125.
- 87) "المشهد السياسي في تونس. ربط حاضره بماضيه"، معهد الدفاع الوطني، الدورة التاسعة والعشرين، تونس، الثلاثاء 7 فيفري 2012. مجلة قضايا إستراتيجية، 2012، عدد 5، تونس، ص 5 .
« Le paysage politique en Tunisie. Son actualité éclairé par l'histoire », Institut de la défense nationale, Tunis, mardi 7 février 2012 ». Publication du Ministère de la défense nationale.2012.
- 88) "دولة القانون بين المنوال الإرادي و المنوال الإجرائي"
l'Etat de droit entre le modèle volontariste et le modèle procédural. Mélanges Hassan Ouazzani Chahdi, in «Droit et mutations sociales et politiques au Maroc et au Maghreb», éditions Publisud, 2012, p. 235.
- 89) « La Tunisie de Joseph, La construction des faits et de leurs preuves en sciences sociales », Mélanges Kalthoum Meziou, Centre de publication universitaire, Tunis, 2013, p.91 à 100.
- 90) « La transition démocratique en Tunisie » in, Anasa Hukuku Dergisi, Revue de droit constitutionnel, Istanbul, 2012, vol.2, p. 27.
- 91) « Au service du droit démocratique et du droit constitutionnel international ; une Cour constitutionnelle internationale », Revue du Droit Public et de la Science Politique en France et à l'étranger, 2014, n°2, p 419 à 443.
- 92) " L'universalité du droit démocratique et le radicalisme religieux », leçon inaugurale prononcée lors de la rentrée solennelle 2015-2016 de

l'école de droit de la Sorbonne, présentation de Dominique Rousseau, institut de recherche juridique de la Sorbonne, 2016.

- 93) "The Historical compromise between *Civil State* and religion in post-revolutionary arab neo-constitutionalism, in Alessandro Ferrari and James Toronto (Ed), *Religions and constitutional transitions in the muslim mediterranean*, ICLARS series on Law and Religion, Routledge, London, New-York, 2016, p.26-39.
- 94) "L'Islam, la norme démocratique et le radicalisme religieux", in *L'Islam au pluriel, Foi, pensée et société*, Dir. Michel Younès et Ali Mostfa, L'Harmattan, 2018.
- 95) «Cour constitutionnelle internationale, droits de l'homme et constitutionnalité internationale », in *Le système de protection des droits de l'homme des Nations unies. Présent et avenir*, sous la direction de Olivier de Frouville, éditions Pedone, Paris, 2018.
- 96) « L'Islam, la norme démocratique et le radicalisme religieux », in *L'Islam au pluriel, Foi, pensée et société*, Sous la direction de Ali Mostfa et Michel Younès, L'Harmattan, 2018.

IV. Activités universitaires

A. Cours.

- 1) Droit administratif, deuxième année de la licence en droit, Faculté de droit, Tunis, 1975/1980.
- 2) Histoire des idées politiques, deuxième année de la licence en droit, Faculté de droit, Tunis, 1974 /1982.
- 3) Grandes idéologies modernes, quatrième année de la licence en droit, Faculté de droit, Tunis, 1974/1976.
- 4) Droit constitutionnel, D.E.S. de droit public, Faculté de droit, Faculté de droit, Tunis, 1976/1978
- 5) Histoire des idées politiques, D.E.S de sciences politiques, Faculté de droit, Tunis, 1975/1979.
- 6) La fonction administrative, D.E.S. de droit public, Faculté de droit, Tunis, 1977.
- 7) Contentieux administratif, D.E.S. de droit public, Faculté de droit, Tunis, 1980-1986.
- 8) Contentieux administratif, expropriation, fonction publique, Faculté de droit, Tunis, 1983/1987.
- 9) Droit pénal administratif, D.E.S. de droit public, Faculté de droit, Tunis, 1981.

- 10) Initiation à la philosophie du droit et de l'Etat, première année de la maîtrise en droit, Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, Tunis 1987/2005.
- 11) Procédures et processus de décision, DEA de droit public, Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, Tunis, 1986/1987.
- 12) Initiation à la recherche, D.E.A., Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, Tunis, 1987/1988.
- 13) L'exécution des arrêts d'annulation, DEA de droit public, Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, Tunis , 1989/1990.
- 14) Initiation à la pédagogie, D.E.A., Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, Tunis , 1988/1989.
- 15) Contentieux administratif, troisième année de la maîtrise en droit, Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, Tunis , 1989/2005.
- 16) Droit administratif spécial, D.E.A. de sciences juridiques fondamentales, Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, Tunis , Les preuves en droit administratif, 1989/1999..
- 17) Relations Maghreb-Europe, D.E.A. de droit communautaire et relations Maghreb Europe, Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, Tunis, 2000-2001.
- 18) Philosophie du droit, 1ère année maîtrise, Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, Tunis, 1987-2005.

B. Jurys

Recrutement

- 1) Président du jury de recrutement des assistants en droit public et sciences politiques, 1980, 1982, 1984.
- 2) Membre du jury de recrutement des maîtres de conférence en droit public et sciences politiques, 1982.
- 3) Membre du jury algérien de recrutement des maîtres de conférence en droit public et sciences politiques, 1984.
- 4) Président du jury de recrutement des maîtres de conférence en droit public, 1984.
- 5) Membre du jury de recrutement des professeurs, 1985, 1988.
- 6) Président du jury de recrutement des maîtres de conférence en droit public et sciences politiques, novembre 1988.
- 7) Président du jury de recrutement des maîtres de conférence à en droit public et sciences politiques, janvier- février 1990.
- 8) Membre du jury de recrutement des assistants en droit public, 1993.

Direction de Thèses soutenues.

- 1) Hareth Mzioudet : *La représentation des Etats dans leurs relations avec les organisations internationales*, Faculté de droit et de sciences politiques et économiques de Tunis, 1981.
- 2) Fadhel Moussa : *L'intervention de l'Etat dans le domaine agricole en Tunisie*, Faculté de droit et de sciences politiques et économiques de Tunis, 1984.
- 3) Néji Baccouche : *La répression pénale et disciplinaire des agents publics*, Faculté de droit et de sciences politiques de Tunis, mai 1986.
- 4) Slim Laghmani: *Le discours Fondateur du droit des gens*, Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis, juin 1990.
- 5) Salwa Charfi : *L'autorité, la démocratie et les droits de l'Homme dans le discours du mouvement de la tendance islamique. Le parti de la Nahdha (renaissance)*, Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis, juin 1995, en arabe.
- 6) Imouna Saouli : *Ordre public et liberté. La police administrative en Tunisie*, Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis, 1999.
- 7) Mohamed Sayari : *Les servitudes administratives*, Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis, décembre 2005.
- 8) Slim Kammoun : *Le procès fiscal*, Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis, janvier 2007.

Membre de jurys de thèses

- 1) Hafedh Ben Salah, *La Justice administrative au Maghreb*, Faculté de droit de Tunis, 1979.
- 2) Mustapha Filali, *Parti unique et administration en Afrique*, Faculté de droit de Tunis, 1979.
- 3) Mohamed Salah Ben Aissa, *la planification en Tunisie et en Algérie* », Faculté de droit de Tunis, 1982.
- 4) Zouhair Mdhaffar, *Le pouvoir législatif au Maghreb*, Faculté de droit de Tunis, 1982.
- 5) Lazhar Bououny, *La coercition économique dans les relations internationales modernes*, Faculté de droit de Tunis, 1982.
- 6) Béchir Tékar, *Le cadre juridique de l'aménagement urbain en Tunisie. Essai sur le rôle du droit en matière d'urbanisme*, Faculté de droit de Tunis juin 1983.
- 7) Ridha Ben Hamed, *le pouvoir exécutif au Maghreb*, Faculté de droit de Tunis, 1983.
- 8) Néfissa Ben Saïd, *Islam, autorité, Etat*, Faculté de droit de Paris, 1986.
- 9) Abdullah Cissé, *La transaction administrative*, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, 1992.
- 10) Ammeur Zemmali, *Combattants et prisonniers de guerre en droit islamique et en droit international humanitaire*, Faculté de droit de Genève, 1993.
- 11) Néjib Bouziri, *L'application du Pacte sur les droits civils et politiques par les*

- Etats parties*, Faculté de droit de Paris 11, 1994.
- 12) Malika Zghal, *Entre politique et religion. Itinéraire contemporain des ulémas d'al Azhar*, Institut d'études politiques de Paris, 1994.
 - 13) François Sinoo, *Science et pouvoir dans la Tunisie contemporaine. Contribution à une analyse de la politique scientifique tunisienne* (1956-1996). Institut d'études politiques. Aix-en-Provence. 28 octobre 1999.
 - 14) Walid Gadhoun, *La doctrine fiscale en Tunisie*, Faculté de droit de Sfax, 21 avril 2003.
 - 15) Abdelmajid Zarrouki, *Les règles concernant l'erreur dans le Code des obligations et des contrats*, F. S. J. P. S. T., 2003.
 - 16) Ludvine Delsenne, *Les Etats du Maghreb et la Turquie en recherche de modernité. Approche des évolutions en termes de démocratie représentative pluraliste, d'Etat de droit et de droits de l'Homme*. Université de Lille II-Droit et santé, Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, 13 décembre 2003.
 - 17) Mohammad Javad Javid, *Droit naturel et droit divin comme fondement de la légitimité politique. Une étude comparative du Christianisme et de l'Islam*. Université des sciences sociales de Toulouse, janvier 2005.
 - 18) Fédoua Elleuch Kessentini, *Le recours pour excès de pouvoir et le temps*, Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis, 2005.
 - 19) Mounir Snoussi, *Les sociétés transnationales et le droit, Contribution aux débats entre droit et mondialisation*, Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis, novembre 2005.
 - 20) Khilil Fendri, *Procédure administrative contentieuse et procédure civile et commerciale, Recherche sur l'autonomie du procès administratif tunisien*, Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis, décembre 2005.
 - 21) Sami Kraiem, *Le juge compétent en matière fiscale*, Faculté de droit de Sfax, février 2006.
 - 22) Faïza Tobich, *L'harmonisation des statuts personnels dans les pays arabes*, Université de Perpignan, juin 2007.
 - 23) Mohamed Kamel Ghosn, *Les châtiments corporels en islam et dans le droit international des droits de l'homme*, université de Montpellier, faculté de droit, 30 novembre 2010.
 - 24) Lamia Néji, *Le principe de légalité fiscale*, Université de Sfax, Faculté de droit, décembre 2015.

V. MISSIONS ET ACTIVITES ACADEMIQUES

- 1) Mission au Caire avec la délégation officielle accompagnant le Ministre de l'Education Nationale, 1976.
- 2) Colloque des juristes arabes de Rabat, mai 1976 : Communication sur la

- « délégation ».
- 3) Conférence diplomatique sur le droit humanitaire, Genève, avril 1976
 - 4) Colloque du Centre de Recherches et d'Etudes sur les Sociétés Méditerranéennes, « Légitimité du pouvoir dans les pays du Maghreb », Aix en Provence, juin 1978, Communication sur « les réformes communales ».
 - 5) Mission auprès de l'université irakienne pour enquête sur l'arabisation de l'enseignement supérieur, octobre 1978.
 - 6) Colloque de l'Association internationale des Juristes Démocrates, U.N.E.S.C.O. « Transfert des connaissances juridiques », Paris 3-4 décembre 1978.
 - 7) Colloque « Sacralité, pouvoir et droit en Afrique » Université de Paris (I), Laboratoire d'anthropologie juridique, 2-5 janvier 1980, Paris. Communication sur " Islam, justice et obéissance au pouvoir".
 - 8) Colloque « Droit international humanitaire », C.I.C.R. / Croissant Rouge Tunisien, octobre 1979. Conférence sur « L'islam et le droit international humanitaire »
 - 9) Congrès international des sciences administratives Madrid, juin 1980. Communication sur « le principe de la légalité ».
 - 10) Colloque sur les « Aspects juridiques du problème palestinien » Vienne, International progress Organisation, octobre 1980.
 - 11) La Haye, 16 Septembre au 21 octobre 1981, Plaidoiries devant la Cour Internationale de Justice dans l'affaire du plateau continental tuniso-libyen.
 - 12) Louvain, 26 au 29 janvier 1982, Université catholique de Louvain₁, Faculté des Sciences Sociales, Département de Sciences Politiques. Conférences sur :
 - * Les problèmes d'Administration centrale dans les pays à rythme de modernisation accélérée ;
 - * Le processus de prise de décision dans les pays du Maghreb ;
 - * La Tunisie et le monde arabo-musulman.
 - 13) Tokyo, 13, 17 septembre 1982, Table ronde préparatoire du XIXème, congrès de l'I.I.S.A.
 - 14) Paris, décembre 1980, mars 1981, Université de Paris XII, cours en D.E.A., « Constitutionnalisme, monopartisme et pluripartisme en Afrique noire ».
 - 15) Maroc, 9 au 23 avril 1983, Cours et conférences aux Facultés de Rabat, de Casablanca et de Fès sur :
 - * La Décentralisation territoriale
 - * Le Tribunal Administratif tunisien
 - * La Méthodologie d'Ibn Khaldoun à travers la Muqadima
 - 16) La Haye, Colloque organisé par l'Académie de Droit International sur le « Développement du droit international dans un monde multiculturel », 1983.
 - 17) Paris, 23 janvier au 7 février 1984. Cours à l'Université de Paris 1 :
 - * La pensée politique islamique. D.E.A. de droits africains
 - * Islam et laïcité. D.E.A. droits africains.
 - * Le fondamentalisme islamique D.E.A. droits africains

- * Le système politique tunisien : quatrième année de la maîtrise en sciences politiques.
- * Islam et pouvoir. D.E.A. de droit comparé.
- 18) Morrat (Suisse), Participation au séminaire sur la décentralisation territoriale, 12-16 février 1984. Communication sur « La décentralisation territoriale en Tunisie ».
- 19) Paris, 4-19 mars 1985, Cours à l'Université de Paris X, Nanterre
 - * La crise de l'O.U.A.
 - * Les relations C.E.E - Maghreb.
 - * Administration et développement.
- 20) La Haye. 11-19 juin 1985, Plaidoiries devant la Cour Internationale de Justice dans l'affaire tuniso-libyenne. Demande en interprétation et en révision de l'arrêt rendu par la C.I.J. en février 1982.
- 21) Aix-en-Provence, 23-26 juin 1985, « Nouveaux enjeux culturels au Maghreb », Centre de Recherches et d'Etudes sur les Sociétés Méditerranéennes, Communication sur : « Le système juridique comme enjeu culturel ».
- 22) Tunis, 30 août au 7 septembre 1985, Académie Internationale de Droit Constitutionnel, Cours sur « Le fait constitutionnel dans les pays arabes ».
- 23) Turquie, (Kylios, Istanbul), 12-17 octobre 1981, colloque organisé par l'Université d'Istanbul sur le « Développement politique comparé : les problèmes de la modernisation ». Communication sur « Le phénomène bureaucratique en Tunisie ».
- 24) Rabat, Académie de Droit International, 25 novembre 1985, Session extérieure des cours, cours sur « Les conséquences de l'élargissement de la C. E. E. sur l'Afrique ».
- 25) La Haye, Académie de Droit International, Séminaire, 13 juillet au 15 août 1986 -
 - * Les problèmes de délimitation des espaces maritimes à la lumière de la jurisprudence récente de la C. I. J.
 - * Les modes de preuve dans le contentieux international.
 - * Cultures et droit international : l'exemple de l'islam.
 - * Problèmes de compétence de la C.I.J.
- 26) Paris, 8-10 janvier 1987, colloque « Hautes juridictions d'Afrique », Université de Paris I.
- 27) Paris, août 1987, Congrès International de droit constitutionnel, Communication sur « L'inflation des actes normatifs ».
- 28) Strasbourg, novembre 1987, Conférences à l'institut du monde arabe et Islamique, Faculté de théologie protestante, Faculté de théologie catholique
 - * Les sources du droit musulman.
 - * Le droit musulman est-il un droit religieux ?
 - * Islam et laïcité.
- 29) Casablanca, décembre 1987, Colloque organisé par la Fondation du Roi Abdelaziz Al Saoud, Communication sur « Droit et environnement

- politique ».
- 30) Paris, Nanterre, mai 1988, colloque Droit et culture, communication sur « Islam et Politique ».
 - 31) Aix-en-Provence IREMAM, changements Politiques en Afrique du Nord, 5-6-7 octobre 1989. Communication sur « Mutations Culturelles et Juridiques ».
 - 32) IFrane, Maroc, La modernisation de l'Administration, mai 1990, Communication : « Qu'est-ce que moderniser l'administration dans un pays en voie de développement ? »
 - 33) Casablanca. Fondation du Roi Abdelaziz Al Saoud, 6-7 décembre 1990, colloque « Spécificité du Maghreb arabe », Communication sur « Spécificité de la pensée Juridique Maghrébine ».
 - 34) Chaire de l'Institut du Monde Arabe, Paris, janvier - mars - mai 1991. Plusieurs conférences sur : « Politique, religion et droit dans le monde arabe ».
 - 35) Cours sur « Les systèmes politiques maghrébins », Faculté de droit de Rabat - décembre 1992.
 - 36) Tunis, Association internationale de droit constitutionnel, colloque sur la justice constitutionnelle, octobre 1993. Rapport de synthèse « La justice constitutionnelle : Quelle justice ? Quel juge ? Quelle constitution ? ».
 - 37) Conférence organisée par Beït al Hikma et l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, 17 novembre 1993 : « La part du droit dans l'interprétation des faits ».
 - 38) Colloque organisé par la Faculté de droit, l'institut supérieur de la magistrature, l'Association tunisienne des sciences administratives, Tunis, 5, 6, 7 mai 1994. Rapport introductif : « Droit pénal et administration ».
 - 39) Colloque de Cerisy la Salle, 23 juin 1994, Violence et politique, conférence sur « Violence et politique en islam »,
 - 40) Cours à l'Académie de droit international, « Souveraineté étatique et protection internationale des minorités », Août 1994.
 - 41) Académie des sciences morales et politiques, Paris, 26 sept 1994. Conférence sur « Religion et politique en Tunisie ».
 - 42) « Les droits fondamentaux entre universalité et spécificités culturelles et religieuses », conférence pour le groupe de travail U.R.E.F. dirigé par Henri Pallard, Paris, 4 novembre 1999.
 - 43) Tunis, Association tunisienne de droit constitutionnel, novembre 1994, conférence sur : « Réflexions sur l'idée de République dans la pensée politique arabo-islamique » (en arabe).
 - 44) « Les implications politiques du problème linguistique au Maghreb », Conférence, Centre international de Bagnolet pour les œuvres chorégraphiques, I.M.A., Paris, jeudi 12 janvier 1995.
 - 45) « Islam et ordre constitutionnel moderne », conférence pour la fondation Gorge Castillo, Madrid, mardi 8 février 1995.
 - 46) Bologne, Congrès mondial de philosophie du droit, IVR, 21-26 juin 1995. Conférence sur : « Nature, raison et révélation dans la philosophie du droit

- des auteurs sunnites ».
- 47) Commission nationale sur les perspectives pour le 21^{ème} siècle, Tunis, septembre 95, conférence sur « L'identité nationale Tunisienne ».
 - 48) « Ummah islamique et droit des minorités », conférence à l'institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Méditerranéen, Aix en Provence, 19 novembre 1995.
 - 49) Université de Toulouse 1. 18-23 avril 1996. Cours et conférences sur : « les logiques contradictoires du contrôle de la constitutionnalité des lois », « Droit constitutionnel et culture politique », « Islam et laïcité ».
 - 50) Princeton, Colloque organisé du 25 au 27 avril 1996 par The Institute for The Transregional Study of The Contemporary Middle East, North Africa and Central Asia, université de Princeton, sur « Pratiques et concept de la société civile au Maghreb », du 25 au 27 mars 1996. Communication sur « Société civile, Etat de droit et démocratie au Maghreb ».
 - 51) Lausanne : Colloque organisé par l'université de Lausanne du 10 au 12 octobre 1996. « Islam et changement social ». Communication sur : « L'Islam et les laïcités »
 - 52) Casablanca, Conférences à la fondation du Roi Abul Aziz Al Saoud du 31 octobre au 2 novembre 1996 : « Les représentations constitutionnelles de l'Islam Sunnite »
 - 53) Tunis, 28-30 novembre 96, faculté des sciences juridiques. Colloque sur les réformes du contentieux administratif. Rapport de synthèse.
 - 54) Tunis, novembre 96, faculté des lettres de la Manouba, colloque : « Le musulman dans l'histoire ». Communication sur : « L'attitude des musulmans face à la question de la laïcité ».
 - 55) Hammamet, La laïcité, colloque organisé par la Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales de Tunis, 20-22 février 1997, communication : « L'islam et ses Protestants ».
 - 56) Casablanca : « Dire le droit » Colloque organisé par la fondation du Roi Abdulaziz Al Saoud, avril 1997. Communication sur « La loi et la volonté ».
 - 57) Grenoble, novembre 1997, réunion du réseau droits fondamentaux, AUPELF-UREF.
 - 58) Cours et conférences à la Faculté de droit et à l'Institut d'études politiques d'Aix en Provence, décembre 1997.
 - 59) Beyrouth, février 1998, Colloque organisé par le CEDROMA (Université Saint Joseph sur les Constitutions des pays arabes. Conclusions générales.
 - 60) Roumanie, Bulgarie, mai 1998, mission d'évaluation pour le compte de l'AUPELF-UREF à Bucarest et Sofia auprès de certaines sections francophones des universités roumaines et bulgares.
 - 61) Participation à l'assemblée générale de l'AUPELF-UREF et à la réunion du bureau élargi de la Conférence internationale des facultés de droit utilisant le Français (CIFDUF), Beyrouth, mai 1998.
 - 62) Fes, Maroc. Colloque organisé par la fondation Mohamed Hassan Ouazani,

- communication sur « Problématique de la démocratie et des droits de l'Homme au Maghreb » sept 1998.
- 63) Association tunisienne de lutte contre le cancer, (A.T.C.C.), 30-31 octobre 1998, Cours supérieur de cancérologie, conférence sur « Responsabilité et autonomie dans la déontologie médicale », Beït al Hikma, Carthage.
 - 64) Réunion du réseau Droits fondamentaux de l'AUPELF-UREF à Casablanca (Fondation du Roi Abdelaziz Al Saoud) du 6 au 9 décembre 1998. Communication sur « Islam et droits des minorités ».
 - 65) Nice, Université de Nice Sophia Antipolis, Institut du droit de la paix et du développement. Professeur invité du 9 au 16 janvier 1999. Conférences sur : Les relations Europe-Maghreb. Les relations internationales et la mondialisation.
 - 66) 11-12 mars 1999. Institut tunisien des experts comptables. Colloque « Droit et comptabilité ». Communication sur « Droit de la comptabilité, comptabilité du droit ».
 - 67) Université de Bordeaux. Professeur invité. 15 mars 20 mars 1999. Cours sur : la justice administrative. Constitution et laïcité (Centre d'Etudes d'Afrique Noir).
 - 68) Strasbourg. Faculté de droit 20 mars 27 mars 1999 professeur invité. Cours sur : l'Etat dans les pays en développement. Islam et laïcité. Internationalité et transnationalité. Critique du concept de mondialisation. Les relations entre l'Union Européenne et le Maghreb. La conception islamique des droits de l'Homme.
 - 69) Fondation du Roi Abdulaziz Al Saoud, 24 avril 1999, Casablanca, Colloque : « Langue et culture au Maghreb ». Communication sur « Le Maghreb de la parole, de l'écriture de la culture et du politique ».
 - 70) Tarragona. Espagne. 1^{er} juin 1999. Conférence sur « Culture et relations internationales dans la perspective de la mondialisation ».
 - 71) Sienne. Italie 4-6 juin 1999. Rencontre de l'UNESCO. « Dialogue interculturel sur la démocratie et tes droits humains ».
 - 72) Institut de droit international. XIX^{ème} session. Berlin, 16-21 août 1997.
 - 73) Montréal et Québec, 28 septembre au 3 octobre 1999. Les 2^{ème} journées scientifiques de l'Equipe Personne, culture et droits. Communication sur « Etat de droit et droits fondamentaux. De la théorie à la pratique ».
 - 74) Tunis, Faculté des sciences juridiques. Colloque « Regards croisés sur la constitution tunisienne et française à l'occasion de leur quarantenaire ». 2-4 décembre 1999. Communication sur : « La loi et le règlement ».
 - 75) Sénégal, 19 fev-25 février 2000. 15-20 mars 2000. Rapporteur de la mission d'observation de l'Agence Internationale de la Francophonie pour les élections présidentielles du 22 février 17 mars 2000.
 - 76) Strasbourg 24 mars 2000 Journée d'études organisée par le centre Société, Droit et Religion en Europe (CNRS) : Actualité et devenir du droit musulman. Communication sur « l'articulation du droit étatique et du droit

- musulman dans le monde arabe ».
- 77) Tunis, 13-15 avril 2000, Faculté des Sciences Juridiques, Colloque, Justice et juridictions internationales ». Rapport final.
 - 78) Paris 30-31 mai, Agence internationale de la Francophonie, 4^{ème} Atelier préparatoire du symposium international sur les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone.
 - 79) Saint Jacques de Compostelle Espagne, 29 juin 2 juillet 2000, Conférence du programme Europa Mundi organisé par l'UNESCO : « Le dialogue interculturel de la démocratie et des droits humains » Communication sur : « Intégrité, liberté, égalité Réflexions sur les droits de l'homme et l'esprit de Justice Universelle ».
 - 80) Paris 23-24 juin 2000. Institut des Hautes Etudes sur la Justice (Paris). Institut d'Etude sur la justice (Bruxelles) et Institut Romand d'Ethique (Genève), Séminaire International : Généalogies de l'idée de Justice. Communication sur : « L'idée de Justice naturelle chez tes auteurs sunnites ».
 - 81) Genève, Comité International de la Croix-Rouge. 28-30 août 2000. Participation aux travaux du comité des consultants du comité des consultants internationaux du CICR.
 - 82) Fondation Lelio Basso, Tunis, session d'oct. 2000, Cours sur le droit des minorités, (10-11 octobre).
 - 83) New Delhi. Indian Habitat Center. Forum organisé par la fondation Documenta 11 : Experiments with truth ; Transitional justice and the process of truth. Communication sur « Ordre de la vérité, ordre de la société »
 - 84) Paris, 22 mai 2001, Institut français des relations internationale. Monarchies, successions et dérives dynastiques dans le monde arabe. Communication sur « La théorie politique dans l'Islam sunnite »
 - 85) Paris. Association des constitutionnalistes français ; 31 mai -1^{er} juin 2001, Communication sur « Les perspectives d'évolution du droit constitutionnel »
 - 86) Paris. Réunion internationale de l'Association des constitutionnalistes français ; 31 mai - 1^{er} juin 2001, Communication sur « Les perspectives d'évolution du droit constitutionnel ».
 - 87) Strasbourg. Institut international des droits de l'Homme. Juillet 2001. Cours sur « Le système africain des droits de l'Homme ».
 - 88) Aix en Provence, septembre 2001, colloque sur *Bourguiba* organisé par l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence. Communication sur « Bourguiba et la Zitouna ».
 - 89) Professeur invité à l'Institut d'études politiques de Paris, septembre - octobre 2001, Cours de doctorat, DEA monde musulman. Cours sur « Les théories politiques en Islam sunnite ».
 - 90) Professeur invité à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. EHESS, Paris, novembre 2001. Cours sur : « Constitution et religion en islam ».

- 91) Professeur invité, Faculté de droit d'Aix-en-Provence, novembre-décembre 2001, janvier 2002, Cour de doctorat sur « Droit et Etat dans le monde arabe ».
- 92) Professeur invité, Faculté de droit de Perpignan, cours de doctorat sur « Islam et droits de l'Homme ».
- 93) Professeur invité, Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, février - mars 2002, Cours sur « Théories et réalités juridiques en islam ».
- 94) Professeur invité, Institut des hautes études internationales de Genève, IHEI, avril - juin 2002, Cours de doctorat sur « Les civilisations dans le système international ».
- 95) Tunis, colloque sur « Diversité et droits culturels » organisé par l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Institut arabe des droits de l'homme, 21 - 23 septembre 2002, communication sur « Civilisations et droits culturels ».
- 96) Paris. Participation à la rencontre organisée par l'Inst. Fr. Rel. Int. sur « Le sens de la consultation électorale dans le Maghreb d'aujourd'hui », vendredi 11 octobre 2002.
- 97) Beyrouth. Participation à l'Assemblée internationale des instituts francophones des droits de l'Homme, de la démocratie et de la paix, 12 et 13 octobre 2002.
- 98) Marseille, Rencontres d'Averroès, 14-16 novembre 2002, intervenant à la première Table ronde : « La violence et le sacré ».
- 99) Conférences sur « L'islam et la laïcité », à la faculté de droit de Milan, institut de droit canonique, 19 novembre 2002. Sur « L'islam et l'Etat de droit », à la faculté de droit de Ferrara, 20 novembre 2002, à la faculté de droit de Pise, 21 novembre 2002, à l'université de Florence, *Jura gentium*, 22 novembre 2002.
- 100) Intervention à la Table ronde « L'islam des deux rives », 11 décembre 2002, 2^{ème} semaine de la coopération et de la solidarité internationales à l'université (9-13 décembre 2002), Aix en Provence.
- 101) « Shari'a islamique et loi de l'Etat », communication présentée à la rencontre organisée par l'International Development Law Organisation sur « The Role of Law in a Modern Afghanistan » Rome 16 décembre 2002. (en arabe).
- 102) Cours à la Faculté de droit d'Aix en Provence, DES de droit comparé, janvier 2003. « Les systèmes juridiques dans le monde arabe »
- 103) Colloque sur les Nations Unies et l'Afghanistan, Aix en Provence, 17 et 18 janvier 2003. Communication à la Table ronde sur « L'intrusion du radicalisme islamique dans les relations internationales » organisée le 18 janvier 2003, en l'honneur d'Ahmed Mahiou.
- 104) Conférence sur : « Confiance et gouvernance dans la sphère de l'Etat et de l'entreprise » ; Association tunisienne des sciences de gestion ; Troisième journées internationales de la recherche en sciences de gestion, Hôtel Renaissance, Gammarth, 20 février 2003.
- 105) Conférence sur : « La cité islamique et ses représentations », Mission pour le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, Musée national

- des arts et traditions populaires, 7 mars 2003, Paris.
- 106) Mai 2003, cours à l'université de Perpignan, Les droits et le droit en Islam.
- 107) Journée organisée par l'IFRI le 20 octobre 2003 sur la *Dimension des relations entre les Etats-Unis et le Monde arabe*, intervention sur « Le facteur religieux ».
- 108) Participation au colloque organisé par le CEDROMA, Université Saint Joseph, Beyrouth, *Les droits fondamentaux : inventaire et théorie générale*, les 6 et 7 novembre 2003. Intervention sur « Islam et droit de l'Homme ».
- 109) Participation au colloque sur *Le Code civil et les droits de l'Homme*, organisé par le Centre historique et juridique des droits de l'Homme, Grenoble, 3 et 4 décembre 2003. Communication sur « Etat de droit, démocratie et codification électorale ».
- 110) Cours à la faculté de droit, Université de Perpignan, 12- 20 décembre 2003, DEA de droit public, *Théorie du droit et du pouvoir dans l'Islam sunnite*.
- 111) Colloque du 5-6 mars 2004, Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis, L'évolution contrastée du contentieux administratif, Rapport de synthèse.
- 112) Cours Institut des Hautes Etudes Internationales. Université de Paris II, mars 2004, *La liberté de religion devant la Cour européenne des droits de l'Homme*.
- 113) Paris, 4 juin 2004, Constitution du groupe international de recherche sur « Démocratie et terrorisme à l'ère de la mondialisation » Paris, Institut des Hautes Etudes Judiciaires. Dir. A. Garapon et M. Rosenfeld.
- 114) Cours. Faculté internationale de droit d'Afrique francophone, Université de Perpignan Janvier 2005. *Malékisme et modernité juridique au Maghreb*.
- 115) Conférence, *Le statut des femmes au Maghreb entre modernité et tradition*, Association *Femmes des deux rives*, Paris, Mairie du 2^{ème} arrondissement, 25 février 2005.
- 116) Marrakech, Université Caddi Ayyad, Groupe « personne, culture et droit (A. U. F), Colloque sur « Les élections et la démocratie face au droit et à la politique », 21-22 mars 2005, communication sur « Les élections constituent-elles une condition de la démocratie ».
- 117) Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis, colloque sur « Les apports du code des droits et procédures fiscaux », 18 mars 2005, conférence sur « Le système de la preuve en droit fiscal, au regard de la théorie générale de la preuve.
- 118) Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis, Colloque sur « La démocratie représentative devant un défi historique », 7-8 avril 2005, communication sur « Le régime représentatif modèle constitutionnel indépassable ».
- 119) Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis, Association internationale de méthodologie juridique, Colloque sur *Les principes généraux de droit*, 24-26 novembre 2005, communication sur « Les

- principes généraux de droit entre la science des droits et les sciences de l'interprétation ».
- 120) Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis, Laboratoire de recherche en droit communautaire et relations Maghreb-Europe, Colloque sur *L'association entre la Tunisie et l'Union européenne et ses Etats membres dix ans après : du partenariat au voisinage*, 1^{er} - 3 décembre 2005, communication sur « Le dialogue des cultures ».
 - 121) Paris, Palais du Luxembourg, réunion organisée par le C.R.L.D.H., Tunisie, 16 décembre 2005, communication sur « Le système judiciaire en Tunisie ».
 - 122) Perpignan, professeur invité, janvier 2006, Cours sur « L'islam devant la Cour européenne des droits de l'homme », (master 2).
 - 122) Aix en Provence, professeur invité, février 2006, cours sur « La civilisation islamique et le droit international », (master 2).
 - 123) Tunis, 4 mars 2006, Cinquantenaire du Code de statut personnel, à l'initiative de la L.T.D.H., l'AFTURD, l'ATFD, l'OAT et l'UGTT. Communication sur « Le C.S.P. et l'Etat de droit ».
 - 124) Paris, 29 et 30 mai 2006, Colloque organisé par l'Ecole normale supérieure et l'Institut des hautes études sur la justice, « Le terrorisme, un défi à la pensée politique ». Communication sur « Le terrorisme a-t-il un fondement culturel ? ».
 - 125) Tunis, 16 juin 2006, Association Buchrâ l Khaïr, conférence publique sur « La liberté de conscience et l'apostasie en islam ».
 - 126) Aix en Provence, 23 juin 2006, Journée d'études organisée par le CERIC sur la Convention de l'UNESCO sur la Diversité culturelle. Rapport introductif.
 - 127) Tunis, conférence inaugurale et cours général de la XXII^{ème} session de l'Académie internationale de droit constitutionnel, 8 juillet - 22 juillet 2006, portant sur « L'Internationalisation du droit constitutionnel ».
 - 128) Paris. Conférence internationale « L'atelier culturel : Europe-Golfe-Méditerranée. Dialogue des cultures et des civilisations », 13, 14 et 15 septembre 2006. Co-animateur de l'atelier 6 : Valeurs communes valeurs partagées. Rapport introductif : « Valeur de confiance et droit international ».
 - 129) Toulouse, 22 et 23 septembre 2006, Colloque organisé par l'AUF (agence universitaire de la francophonie), la CIFDUF (Conférence des facultés de droit ayant en commun l'usage du français) et l'Université de Toulouse 1. Communication sur « La culture juridique francophone : regards du Maghreb ».
 - 130) Invitation de L'Osservatorio del Mediterraneo, 5-10 novembre 2006, Rome, Bologne, Venise, Milan, Naples, dans le cadre du cycle « I Nuovi Pensatori dell'islam », conférences sur « islam, laïcité et démocratie », « Le statut de la femme au Maghreb », « La civilisation islamique et le droit international », « La justice naturelle dans la pensée sunnite ».
 - 131) Florence, 13 novembre 2007, Institut Universitaire Européen, Conférence sur

- « Islam et mondialisation ».
- 132) Marrakech, colloque, 7 et 8 décembre 2006, *L'Etat de droit et la religion, les conditions de la coexistence*, communication sur « Les principes définis par la Cour européenne des droits de l'Homme relativement à la liberté de religion ».
 - 133) Tunis, Association tunisienne des sciences administratives, colloque sur « Le Conseil constitutionnel et les bases constitutionnelles du droit administratif », intervention sur « Le Conseil constitutionnel et la loi organique 2006-48, du 17 juillet 2006, modifiant la loi organique des communes du 14 mai 1975 ».
 - 134) Tunis, 16 mars 2007, Muntada al-Jahidh, Conférence sur « Islam à l'ère de la mondialisation : quel avenir ? » « Al islam fi 'asr al 'awlama : ayyu mustaqbal ? ».
 - 135) Paris, 11-12 mai 2007, colloque organisé par le CERI (IEP. Paris) sur « La fin du moment démocratique ? », communication sur « Théocrates et démocrates dans le monde arabe ».
 - 136) Athènes, 17-18 mai 2007, colloque organisé par *Libertas*, Centre international des droits de l'homme, sur « Droits de l'homme et diversité culturelle », communication sur « Les droits de l'homme en islam entre négationnisme, réformisme et modernisme ».
 - 137) Florence, 30 mai 2007, colloque organisé par le Centre *Jura gentium*, le département de théorie et d'histoire du droit de l'Université de Florence, la Faculté de droit de Tunis, sur « Le dialogue méditerranéen » ; communication sur « Les relations entre la civilisation islamique et l'Occident ».
 - 138) Barcelone, Institut Européen de la Méditerranée, 13 juin 2007, conférence sur « Islam, modernité et mondialisation ».
 - 139) Séville, Fondation des Trois cultures, 28-30 juin 2007, Participation à l'Atelier culturel : Europe, Méditerranée, Golfe. Atelier VI : Valeurs communes valeurs partagées.
 - 140) Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, cycle Jean Pouilloux, 13 février 2008, conférence : « Entre théocrates et démocrates : des liaisons dangereuses ? »
 - 141) Paris, 4 novembre 2008, Institut d'études politiques, présentation de « Aux fondements de l'orthodoxie sunnite » avec d'autres auteurs ; Bernard Rougier, Jean Pierre Milelli, et Abdennour Bidar.
 - 142) Louvain la Neuve, Université Catholique de Louvain, Colloque, « Science, démocratie, religion. Islam, christianisme et modernité », 6 et 7 novembre 2008, communication sur : « Texte, pouvoir et interprètes en Islam sunnite ».
 - 143) Rome, 8-31 janvier 2009, Cours sur « Les *Maqa'id a-shari'a al islamiyya* », Institut pontifical pour les études arabes et islamiques, PISAI.
 - 144) Conférence « Le juge et l'avocat », Ordre des avocats, Tunis, 25 février

- 2009.
- 145) Tunis, 5 mars 2009, « Religion, politique et droit », rapport introductif au colloque des 5, 6 et 7 mars 2009, « Religion politique et droit », organisé par l'Association tunisienne de droit constitutionnel » (Hôtel Mouradi).
 - 146) 19 mars 2009, Institut du monde arabe, Paris, débat aux *Jeudis de l'IMA*, avec Abbdennour Bidar.
 - 147) 24 avril 2009, « L'orthodoxie sunnite », conférence à L'Association Bouchra al Khair.
 - 148) Paris, 7 mai 2009, Institut d'études politiques de Paris, intervention sur « L'islam et la peine de mort », Rencontre organisée par l'association *Sciences po - monde arabe* avec Robert Badinter, Mohamad Arkoun et Youssef Seddik.
 - 149) 19 mai 2009, Aix en Provence, présentation et débat autour de mon ouvrage « *Les fondements de l'orthodoxie sunnite* », IREMAM, Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme.
 - 150) Hammamet, 17 juillet 2009, Conférence sur « La construction des faits et de leurs preuves en sciences sociales ». Session doctorale organisée par le laboratoire Diraset (Université de Tunis), l'IISMM (Ecole des hautes études en sciences sociales de Paris) et L'IRMC.
 - 151) Collège international de Tunis, 31 octobre 2009, conférence « Libérer la liberté ».
 - 151) Rome PISAI, 11 janvier-2 février 2010, Cours de terminologie juridique islamique.fondamentale.
 - 152) Sfax, colloque sur *Le procès administratif*, rapport de synthèse.
 - 153) Colloque sur « Le Compromis », Tunis, 15.17 mars 2010, communication sur « L'idée du compromis dans la pensée et l'expérience de la civilisation islamique ».
 - 154) Jendouba, Faculté des sciences juridiques économiques et de gestion de Jendouba, colloque sur l'interprétation, 5 et 6 avril 2010, rapport de synthèse.
 - 155) Tunis, 30 avril 2010, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, IRMC, conférence sur « Le facteur religieux dans les relations internationales : l'islam et l'Occident ».
 - 156) 1er août 2010, Conférence : « qu'est-ce qu'une langue sacrée ? » diffusée en direct de Tunis par Skype, pour l'Université laurentienne, Ontario, Canada, Colloque « Langue et territoire ».
 - 157) Tunis, Bibliothèque nationale, 13 octobre 2010, Rencontre « Yadh Ben Achour : l'intellectuel et son projet », interventions de Afif Bouni, Olfa Youssef, Ahmad Ounaïs, Abdelmajid Charfi et Naji Baccouche .

- 157) Colloque international de *Réalités*, Hammamet, 28 octobre 2010, Intervention sur « le rôle de l'islam dans la constitution de l'identité européenne ».
- 158) Ravenne, 17 et 18 octobre 2010, colloque organisé par l'université de Bologne, « L'avenir des relations euro méditerranéennes », intervention sur « le dialogue avec l'islam dans le cadre des relations euro méditerranéennes ».
- 159) Alger, 18 décembre 2010, hommage à Mohamed Arkoun organisé par le journal *Al Watan*. Conférence sur : « Mohamed Arkoun, défenseur de l'islam ».
- 160) Blois, Rendez-vous de l'Histoire, 13 au 16 octobre 2011, participation au débat Le choc Orient-Occident : existe-t-il des valeurs universelles ? avec Yadh Ben Achour, Henry Laurens, Maurice Sartre, Pierre-François Souyri, Laurent Theis"
- 161) Tunis, 16 janvier 2012, « Réforme constitutionnelle et culture de la majorité », Africa, CEMI.
- 162) 21 janvier 2012, FIDH, « Réforme constitutionnelle et législative en vue de garantir l'indépendance de la justice »
- 163) Casablanca, Fondation Abdelaziz Al Saoud, 27 janvier 2012, Présentation de la Deuxième Fatiha
- 164) Institut de défense nationale, « Passé et présent du paysage politique tunisien », 7 février 2012.
- 165) Paris, 9 février 2012, les jeudis de l'IMA,
- 166) Collège des Bernardins, 10 février 2012,
- 167) Centre Kawakibi, 28 février 2012, La Constitution tunisienne.
- 165) Sfax, 2-3 mars 2012, Justice administrative et Constitution
- 169) Grenoble, 19 mars-22 mars 2012,
- 170) Kasserine, 6 avril 2012. Muntada al Muwatana wa Dimuqratiya. L'avenir de la peine de mort en tunisie
- 171) Tunis, A.T.D.C., 22 août 2012, Colloque « Premières lecture du projet de Constitution », Rapport introductif.
- 172) Université Harward, Center for Middleeast Studies, 17 et 18 septembre 2012, Conférence sur « Religion, Constitution et Révolution ».
- 173) Association de recherches sur la Transition démocratique et ATDC, « Lecture sur le 2^{ème} avant-projet de constitution », 15 janvier 2013, Rapport introductif.
- 174) 12 janvier 2013. Université de la Manouba, Faculté des lettres, conférence « Le pacte sur les libertés et droits fondamentaux et

- l'avenir des droits et libertés en Tunisie», Publié dans Le Maghreb, en arabe, mercredi 6 mars 2013.
- 175) Genève, 2 décembre 2013, Haut Commissariat au droits de l'homme, Séminaire sur « Les mesures efficaces et les meilleurs pratiques pour assurer la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des manifestations pacifiques », intervention sur « Les tendances récentes du droit international des droits de l'homme en matière de liberté de manifestation pacifique »,
- 176) Como, 3-5 juin 2014, Italie, colloque sur « Religions and constitutionnal transitions in the muslim mediterranean : the pluralistic moment », International center for religion law and economy in the mediterranean area, Insubria University and the International center for law and religion studies, Brigham Young university, conférence sur « Le compromis historique entre Etat civil et religion dans le néo-constitutionnalisme arabe post révolutionnaire »
- 177) Tunis, 12 septembre 2014, Cours général à l'Académie internationale de droit constitutionnel, « La normativité constitutionnelle internationale »,
- 178) Paris, Fondation de la Maison de Tunisie, 18 décembre 2014, « Les élections et la fin du processus de transition »
- 179) 6 décembre 2014, Bielefeld, Allemagne, Zentrum für interdisciplinary Research, Conférence sur « La naissance d'une constitution en temps de révolution »
- 180) Cours inaugurale de l'école de droit de la Sorbonne, 30 septembre 2015, "L'universalité du droit démocratique et le radicalisme religieux",
- 182) Université catholique de Lyon, 7 septembre 2016, conférence sur « l'Islam, la norme démocratique et le radicalisme religieux »
- 182) Université de Genève, 12 octobre 2016, Leçon inaugurale, « Quel islam pour l'Europe ? ».
- 183) Université d'Ottawa, Canada, 3-21 janvier 2017, Cours sur "La norme démocratique et l'émergence du droit constitutionnel international".
- 184) New York, 21-31 janvier 2017, Columbia University, World Forum Leaders et Columbia University, conférences sur la Révolution en Tunisie.